REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN BRUCHE MOSSIG

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026

Nombre de délégués du Comité Syndical : **21**	Nombre de délégués qui se trouvent en fonction : **21**	Nombre de délégués - présents : 14 - représentés : 4 **TOTAL : 18**

L'an deux mille vingt-six, le 30 septembre à 18 heures 00, le Comité Syndical du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig à Molsheim, sous la présidence de Chantal JEANPERT, Présidente.

Membres présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG	**EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**	**SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE (SDEA)**
- FISCHER Marie-Reine - GONGALVES Alexandre - HAEGY Julien - JEANPERT Chantal - THIELEN Pierre	- CUTAJAR Chantal - DE VREESE Willy - HUMANN Jean - KANNENGIESER Michèle	- GIROLD Marc - HARTMANN Jean-Philippe - JEROME Alain - PANNEKOECKE Jean-Bernard - SCHLEISS Hervé

Membres représentés :

Mme PFISTER Caroline ayant donné procuration à Mme JEANPERT Chantal
Mme GRAEF-ECKERT Catherine ayant donné procuration à Mme KANNENGIESER Michèle
M. ULRICH Laurent ayant donné procuration à M. HUMANN Jean
M. ACKER Daniel ayant donné procuration à M. HARTMANN Jean-Philippe

Excusés :
M. CLOSSET Christian
M. TOURNEMAINE Denis
M. RITLENG Dominique

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU BASSIN BRUCHE MOSSIG DU 4 FEVRIER 2026

N°26-16

LE COMITE SYNDICAL

VU le Procès-Verbal des délibérations du Comité Syndical du Bassin Bruche Mossig du 4 février 2026, diffusé à l'ensemble des membres du Comité Syndical, lors de l'invitation à la séance plénière du 30 septembre 2026 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité

approuve

le Procès-Verbal des délibérations adoptées en Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig du 4 février 2026, dans les forme et rédaction proposées,

et procède

à sa signature.

POUR EXTRAIT CONFORME

La Présidente

Chantal JEANPERT

Signature numérique de Chantal JEANPERT
Date : 2026.10.01 09:24:23 +02'00'

Transmis au représentant de l'Etat le : 01/10/2026

Publié le : 01/10/2026

Accusé de réception en préfecture
067-200089837-20260930-2026DELIB2616-DE
Date de réception préfecture : 01/10/2026